



PRÉFET DE LA MEUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bar-le-Duc, le 21 août 2023

ÉLECTIONS SÉNATORIALES 2023

Élections sénatoriales : Dépôt des candidatures pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2023

Les électeurs sont convoqués le dimanche 24 septembre 2023 de 8h30 à 11h00 en vue de procéder au premier tour des élections sénatoriales et de 15h30 à 17h30 en cas d'un éventuel second tour.

Le mémento à l'usage des candidats est disponible sur le site Internet de l'État : <https://www.meuse.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Election/Elections-politiques/Elections-senatoriales/Informations-candidats/Informations-candidats>

Le dépôt des candidatures se fera uniquement sur rendez-vous à la Préfecture de la Meuse, par le candidat, son remplaçant ou un mandataire désigné.

La prise de rendez-vous se fera :

- en ligne pour le premier tour via le lien suivant : <https://www.rdvmun.meuse.gouv.fr/> ;
- par téléphone, pour le second tour de scrutin, au 06.45.17.21.24.

Pour le premier tour de scrutin :

- du lundi 4 septembre 2023 au jeudi 7 septembre 2023 : de 09h00 à 11h45 et de 13h30 à 16h45
- le vendredi 8 septembre 2023 : de 9h00 à 11h45 et de 13h30 à 18h00.

Pour le second tour de scrutin :

- le dimanche 24 septembre 2023 : à partir de la proclamation des résultats du 1er tour par le collège électoral et au plus tard à 15h00.

Contact presse

Cabinet du préfet

Tél : 03 29 77 58 92 / 03 29 77 58 67
Mél : pref-communication@meuse.gouv.fr
Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle

40, Rue du Bourg
55 000 Bar-le-Duc

Une déclaration de candidature doit être établie pour chaque tour de scrutin. Elle doit être déposée personnellement par le candidat, le remplaçant ou un mandataire désigné par eux.

Les candidats et leur remplaçant doivent avoir 24 ans au plus tard le 24 septembre 2023, disposer de la qualité d'électeur et ne doivent pas être dans l'un des cas d'inéligibilité prévus par la loi (art L.O 127).

Aussi, chaque candidat doit se présenter avec un remplaçant de l'autre sexe.

Vous trouverez toutes les informations relatives à ces élections sur le site internet de l'État : <https://www.meuse.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Election/Elections-politiques/Elections-senatoriales>

- Nous vous remercions de bien vouloir diffuser ces informations -